Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif du Collège Le Chamandier

Le 08/10/2026

Personnes présentes lors de l'assemblée générale :

- M. Rioux, président
- Mme Philippe, trésorière
- Mme Matteucci, trésorière adjointe
- M. Thevenot, secrétaire
- M.Strappazzon, principal
- M. Bonnard, principal adjoint
- Mme Fedèle, secrétaire de direction
- Mme Faurie, gestionnaire
- M Schotté enseignant

Monsieur Rioux, président du bureau, annonce l'ordre du jour :

1. Rapport moral et vote
2. Bilan financier de l'année et vote
3. Élection du nouveau bureau
4. Présentation du budget prévisionnel 2026-2027
5. Convention avec le collège pour l'usage de la salle Domus

1. Rapport moral

Le Foyer Socio-éducatif du collège s'implique dans les projets à destination des élèves. Il s'agit d'une association loi de 1901 qui a été créée au collège dans le cadre de la circulaire ministérielle du 19-12-68. Il est organisé, géré et animé avec le concours des adultes (personnels du collège et parents), pour les élèves. Nous rappelons que l'implication des membres du FSE est effectuée à titre bénévole.
Le FSE tire principalement ses ressources des **cotisations volontaires des familles** (tarif unique 10€) **et des recettes des photos de classes** proposées aux familles en septembre.

Cette année (2026), le foyer a déposé un dossier de subvention à la ville de Gières.
Nous continuons le tarif unique pour les fratries, mis en place depuis 6 rentrées maintenant.
Pour l'année 2025-2026. **49 familles** étaient concernées par l'adhésion pour une fratrie.

En 2025/2026, on a enregistré **317 adhérents (sur 565 élèves) et 266 adhésions.**

Les adhérents et les adhésions par niveau au Foyer 2025-2026

	6 èmes	5 èmes	4 èmes	3 èmes
Rappels 2024-2025 Nombre d'adhérents (Nbre total d'élèves - %)	124 147 - 84 %	101 143 – 71 %	99 150 – 66 %	90 137 – 66 %
2025-2026 Nombre d'adhérents	101	87	65	64
Nbre total d'élèves	126	148	145	150
Pourcentage	80 %	59 %	45 %	43 %

Nous voudrions remercier Mme Matteucci qui gère avec beaucoup de rigueur et de patience les inscriptions et l'enregistrement de toutes les adhésions ainsi que les cartes du FSE à distribuer ensuite aux élèves inscrits. Son travail est précieux pour le fonctionnement du FSE.

Le Foyer s'engage à soutenir et à organiser diverses activités culturelles au sein du collège

Les actions engagées (financées en partie ou totalement) ont été les suivantes :

- *L'atelier yoga par une intervenante extérieure, lisa CASSANET*
- *L'atelier théâtre d'improvisation par un intervenant extérieur, Guillaume Pequin (5 séances seulement)*
- *Achat de matériel pour l'atelier échecs (horloges)*
- *Inscription au concours Kangourou (6ème)*
- *L'enrichissement des collections du CDI (abonnements magazines)*
- *Financement des mangas du Prix Yusho, club au CDI*
- *Achats de matériel (pour les élèves raquette de ping-pong, ballons de foot et de basket)*
- *Séjour dans le Vercors (3eme)*
- *Aide financière pour le voyage en Italie, à Turin*
- *Sortie à Vienne-St Romain en Gal*
- *Journée à Paris pour le CVC*
- *Bal des 3eme en juin*
- *Financement du matériel pour le secourisme (mannequins)*

Les partenaires du Foyer pour les activités et les ateliers.

Association Flor de Lis
Lisa CASSANET

Théâtre d'improvisation
Guillaume Pequin. Association « un autre monde ».

Développement et tirage de photo
Société : Mémoritz

Vote du rapport moral :
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan financier

Le foyer présente les principales données du bilan comptable et l'état des recettes et des dépenses pour l'année scolaire 2025-2026.

Au 1er octobre, le solde est de **9 464,54 Euros**

Entrées : 10 946,84. €

Sorties : 9487,60 € (Cf. tableau détaillé ci-dessous)

Les entrées de l'année proviennent

- des adhésions des élèves au FSE,
- des recettes de la vente des photos et objets dérivés, commandées par les familles des élèves sur le site internet de notre partenaire Mémoritz,
- des participations des familles aux ateliers yoga et théâtre
- des subventions accordées par la mairie et le département pour des projets divers.

Le bilan des comptes 2025-2026 se répartit selon le tableau ci -dessous

adhésions	Budgeté
2 700,00 €	2 500,00 €

subvention mairie
1 000,00 €

photos	Budgeté
1 717,78 €	1 000,00 €

subvention département
2 000,00 €

yoga	entrées	sorties	Budgeté
-1 255,00 €	230,00 €	1 485,00 €	1 275,00 €

théâtre	entrées	sorties	Budgeté
-275,00 €	0,00 €	275,00 €	1 550,00 €

livres maths	entrées	sorties	Budgeté
-19,80 €	772,20 €	792,00 €	0,00 €

CDI	sorties	Budgeté
Ludothèque	0,00 €	
club manga	-444,58 €	300,00 €
CDI	0,00 €	180,00 €
TOTAL	-444,58 €	480,00 €

	voyages	entrées	sorties	Budgeté
Paris assemblée nationale	-218,80 €		218,80 €	400,00 €
Séjour Vercors	-840,00 €		840,00 €	1 120,00 €
Journée Turin	-429,00 €		429,00 €	
Cham Sciences	-154,00 €		154,00 €	
Vienne	947,00 €	2 000,00 €	1 053,00 €	1 000,00 €
	-694,80 €	**2 649,00 €**	**3 343,80 €**	

	cvc	entrées	sorties
CVC chocolats	806,71 €	806,71 €	0,00 €
CVC Miel	104,60 €	528,00 €	423,40 €
CVC fleurs	153,15 €	369,15 €	216,00 €
CVC bal	-446,56 €	164,00 €	610,56 €
TOTAL	**617,90 €**	**1 867,86 €**	**1 249,96 €**

Concours Maths	divers
-80,00 €	-476,00 €

frais fonctionnt	Assurance	Banque	sécurité
-331,26 €	-192,48 €	-138,78 €	0,00 €

On rappelle que le fonctionnement du FSE est un service rendu aux familles, qui demande beaucoup d'investissement.
Les membres du bureau remercient l'ensemble de l'équipe éducative et administrative pour leur implication dans cette action.

La réserve du FSE sera réinvestie pour financer des actions et des ateliers pour les élèves du collège.

Vote du bilan financier :
Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

3. Élection du bureau du Foyer Socio-Educatif du Collège Le Chamandier

Les membres du bureau se représentent et aucun nouveau membre ne fait acte de candidature.

Mme Matteucci Catherine
Mme Philippe Inès
M Rioux Olivier
M Thevenot Nicolas

La proposition de bureau est approuvée à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2026-2027

Élèves inscrits à ce jour : 201 adhésions dont 38 familles bénéficiant du tarif unique pour les fratries, soit 244 adhérents sur 525 élèves inscrits au collège.

	6ème	5ème	4ème	3ème
Nombre Élèves	113	128	140	144
Nombre d'adhérents 2026-2027	94	52	49	49

Nous constatons une baisse importante des adhésions depuis deux ans et particulièrement cette année, ce qui nous a amené fin septembre à envoyer un message aux parents et aux élèves pour diffuser des informations plus précises sur le FSE et ses actions.

Nous avons pris la décision de maintenir notre cotisation **à 10 Euros** pour cette nouvelle rentrée, mais nous envisagerons sans doute la suite avec un autre fonctionnement si la baisse des adhérents se poursuit et s'accentue.

Le foyer est partenaire du Département avec un accord pour utiliser la carte Tattoo, qui permet aux familles de payer en totalité ou en partie les ateliers proposés par le foyer (l'atelier théâtre et l'atelier yoga).

Le budget 2026-2027 s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec un souci d'aide et d'accompagnement aux projets mis en œuvre pour les élèves du collège.

Le Foyer souhaite **renouveler son soutien moral et financier aux actions des années précédentes**, mais il envisage aussi **de nouvelles actions** en fonction des demandes des adultes du collège souhaitant mettre en œuvre des projets avec les élèves, pour les élèves.

Cette année, la participation des élèves et des familles aux ateliers théâtre et yoga s'élève à 50 Euros pour toute l'année. Le FSE finance ainsi une séance 55€ pour les intervenants extérieurs (Théâtre et Yoga) et les élèves peuvent alors bénéficier d'ateliers animés par des professionnels toute l'année sur plus d'une trentaine de séances de octobre à juin.

Les élèves ont toujours la possibilité d'utiliser leur cagnotte du département et leur carte Tattoo (60 Euros)
Le FSE a anticipé des demandes de financement pour les actions suivantes dont voici la liste non exhaustive :

Budget prévisionnel des entrées :
2 500 Euros (adhésions) et 1 500 Euros (photos)
+ aides et subventions de la mairie et du département

Types d'action ou de projet	Budget prévisionnel pour les actions ou projets (euros)
Atelier Théâtre (mardi 12 h- 13 h) = 10 élèves	900
Atelier Yoga (jeudi 12 h 30- 13 h 25) = 12 élèves	**800**
CDI : **Abonnement magazines** **Prix de lecture manga** **Enrichissement des collections du CDI**	600
Club échecs - achat de matériel = 5 élèves	**100**
Club origami - achat de matériel = 23 élèves	**100**
Voyages scolaires : - voyage Italie et Espagne : **- voyage dans le Vercors et en Normandie** **- Journée à Vienne et Saint Romain**	4 800
Actions du CVC : *journées à thème, bal des 3emes, achats de matériels pour les journées à thèmes*	100
Concours Éloquence	0
Concours Kangourou/ Concours de Maths	100
Renouvellement du matériel de jeux, et de sport...	100
Fête du collège (Laussy) sécurité de la salle	400
TOTAL BUDGET PRÉVISIONNEL	8 000

A noté que le FSE gère une ligne budgétaire pour le CVC qui aujourd'hui possède un solde de 617,90€.

Le budget prévisionnel 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

5. Conventions :

Voir annexes
- Convention avec la mairie de Gières pour la salle Olympe de Gouge (Yoga)
- Utilisation de la salle Domus

Le FSE remercie le département de l'Isère, la mairie de Gières, le collège (qui met à sa disposition les bâtiments et la salle Domus, ainsi que l'entretien de ceux-ci) et enfin le personnel nécessaire à son bon fonctionnement.

Un compte rendu de cette réunion sera communiqué aux parents d'élèves afin qu'ils soient tenus au courant des activités du Foyer Socio-Educatif du Collège Le Chamandier.

La séance est levée à 17h40

Le président :	La trésorière :	La trésorière adjointe :	Le secrétaire :
M. Rioux Olivier	Mme Philippe Inès	Mme Matteucci Catherine	M. Thévenot Nicolas